

Assemblée des délégués

Mardi 18 mai 2004, 17h30, BFSH2, salle 2120

Procès-verbal

Liste des présences et des personnes excusées

Délégués

AEDL

1. Alexandre Dyens
2. Alexandre Gachet
3. Julien Rouvinez

AEGE

1. Adrienne Mattmüller
2. Yves Bonard
3. Martin Jutzeler

AEHEC

1. Valentine
Pachoud-Dubosson
2. Nicolas Duleroy
3. Samuel Bendahan
4. Patrick Haag
5. Yves Klenk

AEL

1. Nasha Gagnebin
2. Frédéric Tétaz
3. Joël Burri
4. Stephan Holenstein
5. Julien Wicki

AEML

1. Luca Tagliabue
2. Anaïs Mialon
3. Baptiste Pedrazzini

AESSP

1. Fanny Gétaz
2. Sijian Wong
3. Arnaud Bouverat
4. Guillaume
Cherpillod
5. Sylvain Morand
6. Vahan Garibian
7. Laure Allemann

AETSR, ALEP et LAB

Pas de délégués
présentes

Bureau

Benoît Biéler
Julien Eggenberger
Sophie Hainard
Salima Moyard
Stéphanie Pache
Cécile Sambron

Secrétaire général

Cyril Mizrahi (PV)

Invitées

Mosaïque

Barbara Wettstein
Sébastien D'Incau

Sun and Moon

Joëlle Richard
Mathias Heim

Chronozones

Fanny Lanthemann
Elsa Mouquin
Anne Audrey

PIP

Cédric Adrover
Ebrahimi Shabnam

Candidates SG

Laurent Maerten
Sandrine Cornut
David Payot
Sylvia Biro

1. Formalités

1.1. Désignation des scrutateurs et scrutatrices

- ❖ Fanny et Luca sont désignés à l'unanimité.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Julien E. explique que les points 3 et 5 seront « volants » : ils seront déplacés s'il y a du retard, pour permettre aux auditions d'avoir lieu aux heures prévues.

Julien W. demande que le point sur les FSE soit reporté si l'heure ne permet pas de le traiter de manière satisfaisante.

❖ Compte tenu de ces remarques, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

1.3. Adoption des PV des AD précédentes

❖ Le PV de l'AD du 16 mars est approuvé à l'unanimité, avec trois abstentions.

2. Communications

2.1. Communications du bureau

Rapports. (Cyril) — Les rapports des représentantes de la FAE dans les commissions et organisations doivent être traités lors de la prochaine AD, et doivent donc être envoyés au SG jusqu'à mardi 25 mai (par mail au format Word ou RTF).

Nouveau bureau. (Julien E.) — Sophie Hainard, Stéphanie Pache et Benoît Biéler se représentent. Le bureau peut contenir jusqu'à trois personnes d'une même faculté.

LUL. (Julien E.) — Le rapport de la commission du Grand Conseil sur le projet du Conseil d'Etat est sous toit et le débat aura lieu tout soudain en plénière. L'entrée en vigueur est prévue pour fin 2004 déjà. Il est donc nécessaire de réactiver feu le GT LUL. Au sein de l'AD, Alexandre Dyens et Frédéric Tétaz se déclarent intéressés à y participer.

2.2. Communications des groupes de travail

Néant.

2.3. Communications des associations membres et des organisations associées

AEML. — Il y aura peut-être une candidature pour le prochain Bureau.

AEDL. — Pour moment, pas de candidature, sorry.

AEGE. — AG le 1^{er} juin.

CHEC. — Conférence mardi 25 mai avec notre ami le Gouverneur de la Banque de France.

AESSP. — Il y aura sûrement une candidature pour le prochain Bureau.

AEL. — L'AG aura lieu bientôt, mais le vénérable camarade-président de l'AEL n'estime pas que l'intérêt de la salle soit suffisant pour en communiquer

la date (cette phrase a été insérée pour vérifier que les PV sont au moins lus jusqu'à la page 2).

4. Subventions

4.1. Mosaïque

4.1.1. Audition

Sébastien D'Incau explique que Mosaïque organise des conférences, participe au World MUN (assemblée simulée des Nations Unies qui a lieu chaque année dans un lieu différent). Leurs recettes comportent notamment les produits d'une fête et des subsides de l'EPFL. Mosaïque est ouvert à TOUTES les étudiantES. Cette année, 9 personnes ont participé au World Mun qui s'est déroulé en Egypte.

- Demande : 2000 francs (l'an passé : 1500 francs)
- Préavis du Bureau : Il n'a pas été possible d'en donner un, car le montant de la demande n'avait pas été communiqué.

4.1.2. Discussion et vote

Mosaïque est bien connue de nos services et a priori les déléguéES sont plutôt favorables à une subvention. Julien W. se demande toutefois s'ils ont vraiment besoin de 500 francs de plus que l'an passé. Samuel constate, à la lecture des comptes, qu'il ne reste que 1100 francs environ à couvrir. Exceptionnellement, l'AD décide donc de réentendre les demandeurs.

4.1.1. Audition

Les représentantES de Mosaïque répondent en substance que leurs dépenses se montent à 13800, leurs recettes à 8080, leur fortune se montant à 440 francs. Une demande a été faite à l'AGEPoly, mais l'année passée elle ne leur avait rien donné.

4.1.2. Discussion et vote

- Samuel/Guillaume : renvoi pour éclaircissements et préavis du Bureau.
- ❖ La proposition de renvoi est acceptée (16-4-3).

4.2. Sun and Moon

4.2.1. Audition

Cette année, Sun and Moon a deux projets : un film (pièce de Beckett) et une pièce qui sera jouée durant trois jours. Ils font eux-mêmes les décors, les costumes, la musique, etc. L'an passé c'était une pièce de Shakespeare, cette année, ils vont jouer une pièce écrite par un prof de la section d'anglais.

- Demande : 2000 francs.

Répondant à des questions de Nasha et Julien R., les demandeurs expliquent que la troupe se compose cette année de 15 étudiantES. Pour le film, il y avait 21 acteurs/actrices étudiantES, plus 10 autres acteurs/actrices. Le matériel pour le film a été loué à bon prix dans une entreprise locale, tandis que pour le reste ils essaient de se débrouiller autant que possible par eux-mêmes. Mais l'éclairagiste est payé, répond-on à Sylvain.

Samuel constate que le déficit (compte tenu de la somme demandée à la FAE) se monte encore à 2700 francs. Des contributions supplémentaires des membres combleront le déficit, répond Joëlle Richard.

➤ Préavis du Bureau : 2000 francs.

4.2.2. Discussion et vote

Martin soutient le bureau et souligne qu'il s'agit de créations d'étudiantES qui contribuent à l'animation du campus, ce qui s'inscrit davantage dans les priorités de la FAE en matière de subventions, selon lui.

Nasha pense qu'ils pourraient tout de même faire de petits efforts pour la pub, et diminuer certains frais en ayant recours aux services d'UNICOM. Samuel pense au contraire que les charges sont basses. Mais Stéphanie se demande s'ils ne pourraient pas trouver une éclairagiste bénévole.

➤ Julien W. : 2500 francs.

Motif : Les membres de Sun and Moon vont devoir payer une partie de leur poche. L'AEL a donné 500 francs, ajoute W.

Une discussion passionnante s'engage sur la question de savoir s'il est possible de trouver des éclairagistes prêts à travailler gratuitement.

❖ L'amendement Julien W. est rejeté (8-17-0).

❖ La demande de subvention est acceptée à l'unanimité, avec deux abstentions.

Julien E. annonce le résultat aux représentantES de Sun and Moon, et leur fait part des remarques concernant la publicité et l'éclairage.

4.3. Chronozones

4.3.1. Audition

Chronozones est le journal des étudiantES en sciences de l'Antiquité. Textes et mise en page sont le fait d'étudiantES bénévoles, tandis que seules la correction et l'impression sont confiées à des professionnelLES. Chronozones dispose en outre d'un site internet. A l'occasion des 10 ans de la revue, un numéro étoffé sera présenté cette année (nouvelle rubrique, couverture en couleurs et nouvelle mise en page) et la diffusion sera améliorée. Chaque année, les anciennES membres forment les nouveaux/nouvelles. Plusieurs points de vente proposent Chronozones, parmi lesquels la librairie « Les Yeux fertiles ».

➤ Demande : 1000 francs.

Répondant à une question, les demandeurs expliquent qu'il y a peu d'abonnéES, car la revue est achetée chaque année par les habituéES. Le tirage s'élève à 450 exemplaires et le prix de vente est de 10 francs.

Julien W. demande si Chronozones, outre chez « Les Yeux fertiles », est également disponible à Basta, dont la FAE et certaines associations de faculté sont coopératrices. Les représentanteS de Chronozones le rassurent sur ce point.

➤ Préavis du Bureau : 1000 francs.

4.3.2. *Discussion et vote*

Julien R. se demande pourquoi on ne pourrait pas recourir dans ce cas au fonds d'aide à la publication. Il lui est répondu que le fonds est destiné à des soutiens ponctuels, tandis que l'enveloppe des subventions générales doit être utilisée pour les aides récurrentes.

❖ La demande de subvention est acceptée à l'unanimité, avec 2 abstentions.

4.4. PIP

4.4.1. *Audition*

Samuel présente le budget, puis Shabnam Ebrahimi, nouvelle présidente, explique que le PIP se compose de trois parties : l'atelier d'impro, l'équipe du PIP (matches) et d'une troupe de théâtre (Dossier K). Le PIP fait partie de la ligue vaudoise d'impro. Il a fait une animation dans une soirée du Rectorat et en HEC. Il se compose d'étudianteS de l'UNIL et de l'EPFL. Cédric Adrover ajoute que Dossier K propose des prix très compétitifs et rend ainsi accessible le théâtre au plus grand nombre.

Demande : 3000 francs.

Cette somme correspond à celle demandée à l'AGEPoly. Ces montants permettent de payer des entraîneurs professionnels et de couvrir le déficit de la pièce de théâtre.

Répondant à une question de Nicolas Duleroy, Samuel explique que l'on ne peut pas s'attendre à autant de recettes que l'an passé. Mais le budget doit toutefois être considéré comme un peu pessimiste.

➤ Préavis du Bureau : 2500 francs (montant donné l'an passé)

Samuel estime que le PIP a vraiment besoin de la somme demandée et rappelle que le PIP touche beaucoup de monde. Les matches réunissent jusqu'à 300 personnes. Le tarif normal est de 8 francs, le prix réduit de 5 francs.

4.4.2. *Discussion et vote*

Julien R. estime que la présence de Samuel (représentant du PIP ET délégué) pose problème pour cette partie, car il y a conflit d'intérêts. Cyril rappelle que l'article 68 du Code civil ne prévoit que l'exclusion du droit de vote dans un

nombre restreint de situations ; les statuts ne prévoient pas que des délégués puissent être contraints de ne pas prendre part à une discussion. Une brève discussion s'engage ; Samuel décide de rester.

Répondant à une intervention de Cécile, Anaïs précise que le PIP n'est pas davantage présent à l'EPFL, c'est même le contraire. Samuel explique que plusieurs associations de fac ont été approchées quant à une éventuelle subvention mais n'ont pas répondu favorablement. Julien E note que même avec le montant proposé par le Bureau, ce serait la deuxième plus grosse subvention cette année. Pour Vahan, les montants versés doivent tenir compte du nombre de membres et de « clientes » ; le PIP touche à cet égard plus de monde que Mosaïque, selon lui.

- ❖ La demande initiale l'emporte sur le préavis du Bureau (12-9-4).
- ❖ La subvention est acceptée à l'unanimité, avec 2 abstentions.

6. Secrétariat général

Procédure. — Julien E. explique le déroulement prévu. Chaque candidat·e sera appelée à se présenter durant quelques minutes, puis les délégués pourront poser leurs questions, le tout pour un total de 15 minutes par candidat·e. On est prié d'éviter les questions dont on peut trouver la réponse dans le CV ! Après les quatre auditions, il y aura une pause, puis la discussion. Les élections auront lieu à bulletin secret. A chaque tour, la ou les personnes les moins bien placée(s) seront éliminée(s), comme le prévoient les statuts. Selon le nouvel art. 35, lettre g, l'élection sera suivie d'une seconde élection visant à désigner une personne au cas où l'élue renoncerait pour quelque raison.

Cette manière de faire n'appelle aucun commentaire de la salle.

- Proposition Bureau : huis clos sans procès-verbal pour le point 6.2.

Motif (Julien) : Cette procédure, utilisée lors de la dernière élection, permet de préserver l'ambiance future de la FAE ainsi que la personnalité des candidat·es.

- ❖ La proposition du Bureau est acceptée. (14-2-6).

Lors des auditions, le Bureau conseille de tutoyer les candidat·es.

6.1. Auditions

6.1.1. Laurent Maerten

Laurent a fait des études de lettres qu'il a terminées en 2001. Il a été actif notamment à l'AEL et au sein d'organes de l'Uni. Il a participé au lancement des bus nocturnes sur la Riviera, également dans le cadre d'un travail de géographie. Professionnellement, il souhaite aujourd'hui se réorienter et quitter le domaine de l'enseignement pour un parcours plus engagé. Politiquement marqué à gauche, il aimerait construire quelque chose sur la durée, mobiliser les gens dans les groupes de travail, faire dialoguer les associations, même si la situation semble s'être améliorée ces derniers temps.

Yves K. demande à Laurent ce que signifie pour lui « activisme militant ». Ce dernier répond que le poste ne consiste pas seulement dans un travail de gestion. Il faut aussi être présent face aux médias, être un aiguillon pour le Bureau et l'AD, prendre la parole lors de débats, participer à des GT, etc.

Julien R. demande comment Laurent voit la gestion des dissensions éventuelles au sein de la FAE. Laurent répond qu'il convient dans tous les cas de tenter de maintenir l'unité de la FAE, mais pas à n'importe quel prix. Le secrétariat général doit certainement jouer un rôle d'apaisement. La nouvelle commission de recours est également un bon garde-fou, moins lourd que le référendum imaginé un temps.

Répondant à une question de Samuel sur l'orientation politique qui devrait être celle de la FAE, Laurent répond que Bologne et la LUL sont des dossiers complexes. En tout cas, les étudiantes doivent se battre aux côtés des autres catégories précarisées de la population.

Julien R. demande si c'est à la FAE de parler de logement ou du paquet fiscal. Laurent pense qu'il ne faut pas brider les énergies, mais au contraire soutenir les gens qui se bougent. En l'espèce, ce n'est pas le rôle essentiel de la FAE, mais pourquoi. Ce n'est toutefois pas là une priorité financière.

Yves K. demande au candidat quelles sont ses forces et ses faiblesses. Laurent souligne d'un côté sa capacité de négociation et sa souplesse, de l'autre un peu de manque de rigueur.

Alexandre G. demande quelles sont les causes les plus importantes selon lui. Laurent répond qu'il s'agit des dossiers internes et des tâches courantes : aide aux étudiantEs, représentation face au Rectorat et aux facultés.

Julien W. lui demande quels ont été ses dossiers de prédilection à la FAE et à l'AEL. Laurent répond qu'il a participé au GT sur la révision des statuts de la FAE, afin de donner une chance à l'unité. Il était aussi actif à l'époque de la grève. D'autre part, le thème de la mobilité lui tient particulièrement à coeur. A l'AEL, il a été actif dans les dossiers liés aux sections de géo et de latin, l'organisation du bal des lettres, la mise en place d'un secrétariat rémunéré de l'AEL, ainsi que la revendication de l'accès gratuit à l'email (!).

Julien R. demande à Laurent quelles sont ses compétences juridiques, importantes pour l'aide aux recours. Laurent répond qu'il en a peu, mais les remplace par le bon sens.

6.1.2. Sandrine Cornut

Sandrine est licenciée ès lettres. Elle arrive au bout de son contrat aux relations internationales du Rectorat. Elle connaît bien la FAE. Elle a été cheffe de la rubrique « Culture et société » de *L'auditoire* et déléguée à la FAE. Elle a aussi participé à l'organisation du Prix de la Sorge.

A la question de Julien R. sur les tensions entre associations de fac sur les questions politiques, Sandrine répond qu'elles sont inévitables et naturelles. Il faut agir de manière collégiale et prendre en compte l'avis de tout le monde de manière démocratique.

A la question de Samuel sur l'orientation politique de la FAE, Sandrine répond que c'est aux délégués qu'il revient de la définir. C'est délicat, mais il peut être nécessaire que la FAE se positionne sur des sujets extérieurs à l'Uni.

Sijian lui demande quelle est sa vision de l'Uni. Sandrine répond qu'il y a précarisation des conditions d'études et que l'Uni a un problème de démocratie. L'EPFL a un peu mangé l'Uni. Mais quel est le rôle de l'institution, précise Sijian. Dispenser une formation supérieure accessible à toutes et tous. A cet égard, la situation en matière de bourses pose problème.

Yves K. lui demande pourquoi on devrait la choisir, elle. Elle répond qu'elle connaît bien l'Université, les réseaux. D'autre part, elle est capable de respecter l'avis des autres et de rechercher des solutions de compromis.

Alexandre G. aimerait connaître sa position sur les taxes. Les taxes sont actuellement déjà excessives, il faut trouver d'autres sources de financement, répond-elle.

Julien R. pose à nouveau sa question sur l'opportunité que la FAE se prononce sur le logement, l'armée ou le paquet fiscal. Sandrine répond que les étudiantes devraient aussi avoir leur mot à dire sur le reste de la société. Il l'interroge en outre sur ses connaissances juridiques. Sandrine répond que c'est un domaine qui l'intéresse.

6.1.3. *David Payot*

Licencié en psychologie sociale, David a 25 ans et est à la recherche d'un emploi. En 1997, il a adhéré au POP pour défendre la démocratie participative et l'égalité. Il a été membre de la Commission sociale de l'Uni et de l'AD de la FAE. Durant son service civil de 9 mois à Bâle, il a pu améliorer ses connaissances en allemand et acquérir des compétences dans les domaines social et juridique. Il est actuellement président du POP lausannois et d'En quatre ans on prend racine. Il a donc l'habitude d'écrire des articles, de prendre des PV, etc.

Julien W. lui demande s'il saura, comme le SG actuel, jongler entre ses fonctions politiques et professionnelles. David pense que ce ne sera pas un problème majeur. En tant que SG, la loyauté envers l'association-employeur (engagement concret) est prioritaire par rapport à l'engagement partisan (de nature plus global) qui lui permettra néanmoins d'avoir des contacts avec le monde politique.

Julien R. insiste et lui demande s'il sera vraiment faire la part des choses avec ses idées personnelles. David répond qu'il y a à l'interne de la FAE des avis divers de la part des associations. Le SG doit représenter l'ensemble de l'association et non se laisser instrumentaliser. Le SG ne peut pas faire ce qu'il veut, c'est aussi cela la démocratie participative. Samuel lui demande s'il serait tout de même prêt à abandonner la présidence du POP lausannois. David répond que cela lui paraît envisageable. Il confirmera fermement ce point de vue plus tard dans la discussion.

A la question de Samuel sur l'orientation politique de la FAE, David répond qu'elle doit donner une voix aux étudiantes, être plus à leur écoute.

Actuellement, il faut être particulièrement attentifs aux questions de qualité des études et de leur accessibilité pour toutes et tous.

Répondant à des questions d'Alexandre G., puis plus tard de Cyril, sur les taxes, David répond en substance qu'une augmentation ne serait acceptable que si les bourses sont massivement augmentées et qu'il y a des possibilités d'être exempté.

Julien W. s'intéresse à l'emploi du temps de David. Celui-ci affirme que la présidence du POP lui prend entre 10 et 15%.

Yves K. lui demande ce qui le distingue des autres candidates. David répond que ce sont ses contacts avec le monde associatif.

Julien R. pense que la FAE se doit d'être neutre sur les questions qui ne concernent pas les étudiantES. David est d'accord, et remarque que cela correspond à la pratique.

Julien W. l'interroge sur ses connaissances juridiques. David a des connaissances de droit des assurances sociales et de droit des étrangers et a déjà rédigé des recours.

Répondant à une question d'Alexandre G., David répond que c'est le contact avec les étudiantES qui lui tient particulièrement à cœur.

6.1.4. *Sylvia Biro*

Sylvia est licenciée en lettres. Elle a postulé à ce poste car elle pense posséder les qualifications administratives et l'expérience associative nécessaires (elle a été présidente de l'association des étudiantES de l'Institut européen de l'Université de Genève) et parce que la défense des intérêts des étudiantES l'intéresse.

A la désormais traditionnelle question de Samuel sur l'orientation politique de la FAE, Sylvia répond par une autre question : est-ce vraiment le rôle du SG que de la définir lui-même ? Toutefois, elle se prononce contre les taxes d'études et a aussi sa petite idée sur Bologne.

Quid du logement ou du paquet fiscal, demande cette fois encore Julien R. Est-il opportun que la FAE se positionne ? Après lecture des résolutions adoptées à l'époque, Sylvia pense que cela peut se justifier. Il en va de même pour l'armée. Mais il est clair que la FAE ne doit pas devenir une organisation politique.

Cyril répond à la question de Sylvia : le SG a un rôle à jouer dans le processus de formation de l'opinion en amont de la décision, c'est pourquoi il est intéressant de connaître l'avis des candidatES sur la politique universitaire, par exemple sur Bologne. Sylvia répond sur ce point qu'elle pense que c'est devenu inévitable, on ne peut plus s'opposer mais il faut assurer le suivi de la mise en œuvre, sur laquelle elle est plutôt pessimiste.

Julien W. lui demande ce qui lui a donné envie de postuler. Sylvia cite les thèmes qui lui tiennent à cœur. Concernant SVS et les pôles de recherche, elle est là encore plutôt pessimiste. Et la Faculté de lettres reste un peu le parent pauvre en matière de financement, alors que son utilité est évidente.

Yves K. lui demande de citer un proverbe qui lui corresponde, mais Sylvia n'en a pas à proposer.

Guillaume trouve sa position sur Bologne très défaitiste et lui demande si elle est prête à donner de sa personne. Elle répond que c'est bien ainsi qu'elle envisage la défense des intérêts des étudiantEs.

Julien R. lui demande ce qu'évoque pour elle le militantisme militant. Elle répond qu'au demeurant elle n'est pas une féministe militante... Julien R. l'interroge ensuite sur ses connaissances juridiques. Elle répond qu'elle a surtout des connaissances en droit international public et en droit communautaire, mais également une bonne maîtrise du raisonnement juridique.

Répondant à une question de Julien E., elle déclare être membre des Verts, mais n'y exercer aucune fonction exécutive. Julien R. lui demande alors si elle sera faire la différence entre ses fonctions de SG et son appartenance au parti à la pâquerette. Elle le rassure sur ce point.

Arnaud, qui représente l'avant-garde de l'AESSP (celles et ceux qui auront lu le PV jusqu'à ces lignes perfides gagnent une pâquerette et un sugus à retirer au local 149), ne peut s'empêcher de relever le conflit d'intérêt qui ne manquera pas de surgir du fait que Sylvia a travaillé pour le Grand Capital (Serono, ndr). Cette dernière répond sans coup férir qu'elle n'en a pas honte et qu'elle ne voit pas la contradiction.

Pause de 20h45 à 21h40.

6.2. Discussion et élections

6.2.1. Discussion

Selon la décision prise au début du point 6, elle a lieu à huis clos et n'est pas relatée au PV.

6.2.2. Élection (art. 35, lettre f)

Bulletins distribués : 22.

- ❖ Au premier tour, Sandrine l'emporte par 13 voix contre 8 à David, et aucune à Sylvia et Laurent.
- ❖ Au deuxième tour, Sandrine est élue avec 19 voix.

6.2.2. Élection d'une personne de remplacement (art. 35, lettre g)

Bulletins distribués : 22.

- ❖ Au premier tour, Laurent obtient une voix, David 10 et Sylvia 9. Laurent doit donc se retirer.
- ❖ Au deuxième tour, David et Sylvia obtiennent chacun 11 voix.
- ❖ En vertu de l'art. 19, al. 4, le président tranche, en faveur de David.

- ❖ David obtient 12 voix et n'est donc pas élu (pas de personne de remplacement).

5. Rétrocession

- ❖ La proposition du Bureau est acceptée à l'unanimité, avec une abstention.

7. Fonds de solidarité étudiants

Reporté.

3. UNES

Reporté.

La séance se termine à 23h35.

L'auteur remercie Salima d'avoir pris en note ses interventions.